

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 28 novembre 2022

Nombre de membres en exercice : **64** **L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE VINGT HUIT NOVEMBRE** à
14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, Salle du
Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.**
Nombre de présents : **35** **Emmanuel SERAPHIN, Président.**
Nombre de représentés : **14**
Nombre d'absents : **15** **Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE**

OBJET

AFFAIRE N°2022_098_CC_10
Dénomination du pôle d'échanges
multimodal de Le Port

Nombre de votants : 49

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
22 novembre 2022

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
05/12/2022

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE -
M. Alexis POININ-COULIN - Mme Suzelle BOUCHER - M. Salim NANA-
IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Virginie SALLE - M.
Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme
Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - M. Dominique VIRAMA-
COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme
Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Lucie PAULA - Mme Vanessa
MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - M. Olivier HOARAU - Mme
Annick LE TOULLEC - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M.
Armand MOUNIATA - Mme Danila BEGUE - M. Bruno DOMEN - M. Philippe
LUCAS - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky CODARBOX - M. Daniel
PAUSE - M. Jean François NATIVEL - M. Jean-Bernard MONIER - M. Josian
ACADINE

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Mme
Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Alain BENARD - Mme Eglantine VICTORINE -
M. Karl BELLON - M. Gilles HUBERT - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA -
Mme Amandine TAVEL - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M.
Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - Mme Brigitte LAURESTANT -
Mme Jacqueline SILOTIA

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Mélissa COUSIN procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Tristan FLORIAN
procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Patrick LEGROS
procuration à M. Michel CLEMENTE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-
CUVELIER procuration à Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Perceval GAILLARD
procuration à Mme Denise DELAVANNE - Mme Isabelle CADET procuration à
Mme Lucie PAULA - M. Maxime FROMENTIN procuration à Mme Vanessa
MIRANVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE
TOULLEC - Mme Marie ALEXANDRE procuration à M. Yann CRIGHTON - M.
Pierre Henri GUINET procuration à Mme Armande PERMALNAICK - Mme Brigitte
DALLY procuration à M. Philippe LUCAS - M. Rahfick BADAT procuration à M.
Bruno DOMEN - Mme Marie-Annick HAMILCARO procuration à Mme Helene
ROUGEAU - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 NOVEMBRE 2022

AFFAIRE N°2022_098_CC_10 : DÉNOMINATION DU PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE LE PORT

Le Président de séance expose :

1- Le pôle d'échanges de Le Port

Le nouveau pôle d'échanges Kar'Ouest / Car Jaune de Le Port s'inscrit en plein cœur de la ville et répond à la fois à la volonté d'accueillir les usagers dans des conditions améliorées mais également de constituer un espace urbain de qualité à proximité du centre-ville.

Le site, parfaitement inséré dans l'environnement urbain, sera pourvu d'une agence commerciale moderne, d'une végétalisation marquée et de couloirs dédiés aux bus permettant la poursuite d'un lien direct entre l'avenue Raymond Vergès et l'avenue du 20 décembre 1848.

Les conditions d'accessibilité pour l'ensemble des publics (modes actifs, Personnes à mobilité réduite, ...) se voient également considérablement améliorées, notamment par l'insertion de continuités cyclables et de stationnement vélos, et des offres de restauration viendront compléter les aménités urbaines déjà présentes dans ce secteur.

2 – Rendre honneur à Madame Odette MOFY et à Monsieur Roger MOFY

Co-fondatrice de l'annexe de l'Union des Femmes Française (UFF), **Madame Odette MOFY** milite dès le milieu des années 40 pour le droit des femmes. Ce combat l'amène par la suite à un engagement dans la vie politique. Elle devient ainsi, le 19 mars 1977, la première femme à occuper un poste d'adjointe au maire du Port. En sa qualité d'élue, elle s'occupait plus spécialement de la petite enfance et des personnes âgées ainsi que des écoles et de l'organisation des colonies de vacances et des centres de loisirs.

Pendant de nombreuses années, elle a dirigé l'Organisation Portoise, d'Information et d'Aide aux Personnes Agées (OPIAPA) en assumant la présidence du Centre Communal de l'Action Sociale (CCAS) au sein de la municipalité portoise.

Elle a obtenu les distinctions suivantes : Médaille vermeil régionale, départementale et communale, en récompense de son dévouement au service des collectivités locales et la décoration de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite.


Monsieur Roger MOFY, citoyen d'honneur de la ville de Le Port, a quant à lui œuvré à la fois à l'amélioration des conditions de mobilités dans l'Ouest, au travers de son travail au Chemin de fer et par la suite à la SETCOR (Société de transport en commun), mais également à l'intérêt général au travers de son implication dans la vie politique, syndicale et associative.

En reconnaissance de ces engagements résolument actifs et de la première heure, le Président du Territoire de la Côte Ouest propose aux élus du conseil communautaire, pour le nouvel équipement public de Le Port, la dénomination suivante : Pôle d'échanges Odette et Roger MOFY.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 24/11/2022.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Où l'exposé du Président de séance,

Envoyé en préfecture le 02/12/2022
Reçu en préfecture le 02/12/2022
Publié le 
ID : 974-249740101-20221202-2022_098_CC_10-DE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- APPROUVER la proposition du Président pour la dénomination « Pôle d'échanges Odette et Roger MOFY » pour le nouvel équipement public de Le Port.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président

Autorisation de l'utilisation du NOM /PRENOM en vue de la dénomination du pôle d'échanges (Le Port)

Dans les domaines des transports, de la mobilité et des déplacements, le TCO a défini et bâti, pour les prochaines années, sa stratégie des mobilités, avec pour principal objectif d'accompagner la mutation vers le territoire durable prôné par le projet d'agglomération. Celle-ci vise à améliorer le service rendu à l'utilisateur et à concrétiser des grands projets structurants pour l'avenir du territoire et des habitants, et se décline en 3 axes principaux :

- Renforcer la performance du réseau Kar'Ouest, dans les Hauts et les mi-pentes notamment, passant par une progression synchronisée des lignes structurantes et secondaires, avec l'objectif d'aboutir à une offre substantiellement renforcée (+ 30 %) en 2025 ;
- Consolider une armature territoriale nécessaire à une mobilité durable, par la réalisation d'infrastructures clés tels que la ligne de BHNS (bus à haut niveau de service, en préfiguration du futur tramway) et les Itinéraires Privilégiés, avec un investissement de 30 à 40 M € à l'horizon 2025, ou encore le transport public par câble ;
- Développer les mobilités alternatives et durables, en faisant du TCO un territoire cyclable, avec de nouveaux services et des itinéraires sécurisés, pour un coût global de l'ordre de 2,5 M € sur les 5 prochaines années.

Au travers de cette feuille de route des mobilités, le TCO ambitionne, dans un contexte de plus en plus contraint en matière de déplacements, de répondre à la fois aux enjeux locaux, régionaux, mais également nationaux et européens en matière de lutte contre le changement climatique, tout en y intégrant la réalité quotidienne des usagers.

Dans l'objectif de coordonner et d'améliorer les offres de transport, **le pôle d'échange du Port sera inauguré en 2022**. Le site accueillera les lignes Kar'Ouest et Car Jaune dans des conditions améliorées pour les usagers, ainsi qu'une agence commerciale importante. Le site, parfaitement inséré dans l'environnement urbain, sera également pourvu d'un TCSP permettant un lien direct entre l'avenue Raymond Vergès et l'avenue du 20 décembre 1848. Les conditions d'accessibilité par les modes actifs (marche et vélo) seront profondément améliorées (création de piste cyclable et de stationnement vélo) et des offres de restauration viendront compléter les aménités urbaines déjà présentes à proximité.

La dénomination d'une voie ou d'un lieu public doit obligatoirement faire l'objet d'une délibération. La dénomination d'une voie ou d'un bâtiment public appartenant au TCO relève de la compétence du conseil communautaire. Le Président du TCO souhaite proposer aux élus du conseil communautaire la dénomination suivante : **Pôle d'échanges Roger et Odette MOFY**.

Par la présente, M. ~~ou Mme~~ **MOFY RAOUL JULIEN** AUTORISE l'usage des Prénoms et du Nom de Roger et Odette MOFY pour la dénomination du TCO du pôle d'échanges situé au Port.

Pour faire valoir ce que droit,

NOM-PRENOM (date et signature)

MOFY RAOUL

le 10/11/2022

